



LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE MONDE 2004

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES MÉDIAS

Voilà un an que l'UNICEF a lancé la Campagne d'éducation des filles « 25 d'ici à 2005 » en vue d'accélérer les efforts visant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette campagne est axée sur les pays dans lesquels l'éducation des filles reste très problématique et auxquels il faudra accorder une aide importante en vue de parvenir d'ici à 2005 à la parité entre les sexes, Objectif de développement pour le Millénaire.

Dans le rapport sur *La situation des enfants dans le monde 2004*, Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, prône une approche du développement multisectorielle reposant sur les droits fondamentaux, qui garantira l'éducation des filles, concrétisera les engagements pris par la communauté internationale en matière d'éducation pour tous, optimisera les avantages qu'en retireront les familles et les pays et contribuera à atteindre un grand nombre des autres objectifs mondiaux en matière de développement.

Voici le récapitulatif des principaux thèmes traités dans ce rapport.

Thème n° 1 : le plus pressant de tous les Objectifs de développement du Millénaire

Le rapport sur *La situation des enfants dans le monde 2004* est consacré à l'éducation des filles, considérée comme l'une des questions les plus cruciales qui se pose à la communauté internationale de développement. Ce rapport est un appel à l'action au nom des 121 millions d'enfants du monde, dont 65 millions de filles, qui ne vont pas à l'école. Il présente les conséquences désastreuses qu'entraîne la non-scolarisation des filles, sur les filles elles-mêmes, bien sûr, mais aussi sur leur famille, leur communauté et leur pays.

Les dirigeants de la planète se sont engagés à atteindre d'ici à 2015 un ensemble d'Objectifs de développement pour le Millénaire : éliminer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Parmi ces objectifs à atteindre d'ici à 2015, il y en a deux dont dépendent tous les autres : l'éducation universelle d'une part, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des

femmes, d'autre part. En vue de parvenir à l'éducation pour tous, l'objectif de la parité entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire et secondaire est fixé pour 2005, soit 10 ans avant les autres. À la fois but en soi et partie intégrante du programme général de développement, l'objectif de 2005 est le premier qui permettra d'apprécier la valeur de l'engagement pris par la communauté internationale de vaincre la pauvreté.

Pour ces différentes raisons, l'éducation des filles est considérée comme le plus pressant de tous les objectifs.

(Voir Chapitre 1, « Relancer le développement », pages 1 à 6)

Thème n° 2 : la discrimination à l'égard des filles

Cherchant à expliquer pourquoi les engagements mondiaux pris en faveur de la parité des sexes dans l'éducation ne se sont pas concrétisés, le rapport sur *La situation des enfants dans le monde 2004* explique que les théories, les politiques et les pratiques en matière de développement ont été marquées par la discrimination à l'égard des filles. Le rapport constate que l'éducation universelle a été considérée comme un luxe plutôt que

comme un droit fondamental, que les programmes de développement économique ont mis l'accent sur les résultats économiques plutôt que sur le bien-être humain, et que des politiques de portée restreinte n'ont tenu compte dans la recherche de solutions que du secteur de l'éducation.

Il est toujours terrible qu'un enfant soit privé d'éducation, mais quand il s'agit d'une fille le tribut à payer est encore plus lourd – non seulement pour la fille elle-même mais également pour sa famille, sa société et son pays.

Les filles risquent davantage que les garçons de contracter le VIH/SIDA et d'être victimes de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants. Elles sont tout particulièrement à la merci de la pauvreté et de la faim.

Quand une fille ne dispose pas des connaissances et des aptitudes pratiques que l'école peut transmettre, ces risques sont plus importants à la fois à court terme et pour la génération suivante.

Inversement, l'éducation permet aux filles :

- De s'instruire et de mieux prendre conscience de leur potentiel
- D'accroître leur assurance, ainsi que leur capacité à gagner leur vie et leur aptitude à la vie en société et à la négociation
- De mieux se protéger contre la violence et la maladie.

(Voir Chapitre 1, « Relancer le développement », pages 7 à 13)

Thème n° 3 : l'approche multisectorielle reposant sur les droits fondamentaux

L'éducation des filles n'a jamais été un investissement prioritaire en matière de développement. Par le passé, on pensait que la croissance économique serait à terme porteuse de progrès social. Mais les résultats lamentables enregistrés d'année en année par les pays en développement ont montré les insuffisances de ce modèle et rien n'a permis de prouver de façon convaincante que la croissance économique pouvait à elle seule faire reculer la pauvreté et les inégalités.

En fait, c'est l'inverse qui semble vrai : le développement humain stimule la croissance économique. D'après une étude réalisée par l'UNICEF, les pays qui ont obtenu les taux moyens de croissance annuelle les plus élevés dans les années 90 ont été ceux qui avaient au départ en 1980 de bons indicateurs de développement humain. Il est aujourd'hui généralement admis qu'il est indispensable de prendre en compte l'objectif de la parité hommes-femmes dans les aspects économiques du développement et que l'on ne saurait faire reculer durablement la pauvreté sans promouvoir le renforcement des moyens d'action des femmes.

L'éducation des filles est tellement indissociable des autres dimensions du développement humain qu'en faire une priorité revient à progresser également sur d'autres fronts :

- Santé et condition de la femme
- Soins aux jeunes enfants
- Nutrition, approvisionnement en eau et assainissement
- Réduction du travail des enfants et d'autres formes d'exploitation
- Règlement pacifique des conflits.

(Voir Chapitre 1, « Relancer le développement », page 11, et Chapitre 2, « Des filles instruites, une force sans équivalent à l'appui du développement », pages 17 à 27)

Thème n° 4 : les avantages multiples des investissements en faveur de l'éducation des filles

- **Consolidation du développement économique.** La progression du taux d'inscription des filles dans les écoles primaires fait augmenter le produit intérieur brut par habitant. Les pays qui ne réussissent pas à parvenir à la parité des femmes et des hommes en matière d'éducation augmentent le coût de leurs efforts de développement et subissent en contrepartie un ralentissement de leur croissance et une diminution du revenu de leurs habitants.
- **Éducation de la génération suivante.** Les enfants de femmes instruites ont beaucoup plus de chances d'al-

ler à l'école. Plus les femmes ont été scolarisées, plus il y a de chances que leurs enfants profiteront également des avantages de l'instruction.

- **L'effet multiplicateur.** L'impact de l'éducation se manifeste bien au-delà du cadre de la salle de classe, car elle exerce une influence positive sur la plupart des aspects de la vie d'une fille. Par exemple, les filles qui vont à l'école sont plus à même de se prémunir contre les maladies, notamment contre le VIH/SIDA, risquent moins d'être victimes de la traite ou d'être exploitées dans leur travail ou de subir des mauvais traitements.
- **Amélioration de la santé des familles.** Les enfants des femmes plus instruites sont généralement mieux nourris et en meilleure santé, selon une analyse de nombreuses données recueillies dans le monde en développement. Chaque année d'instruction maternelle réduit de 5 à 10 pour cent le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- **Diminution des décès maternels.** Les femmes qui sont allées à l'école sont mieux à même d'utiliser des services de santé, d'améliorer leur nutrition et d'espacer davantage les naissances. Lorsque 1 000 femmes bénéficient d'une année de scolarité supplémentaire, on évite d'après les estimations 2 décès maternels.

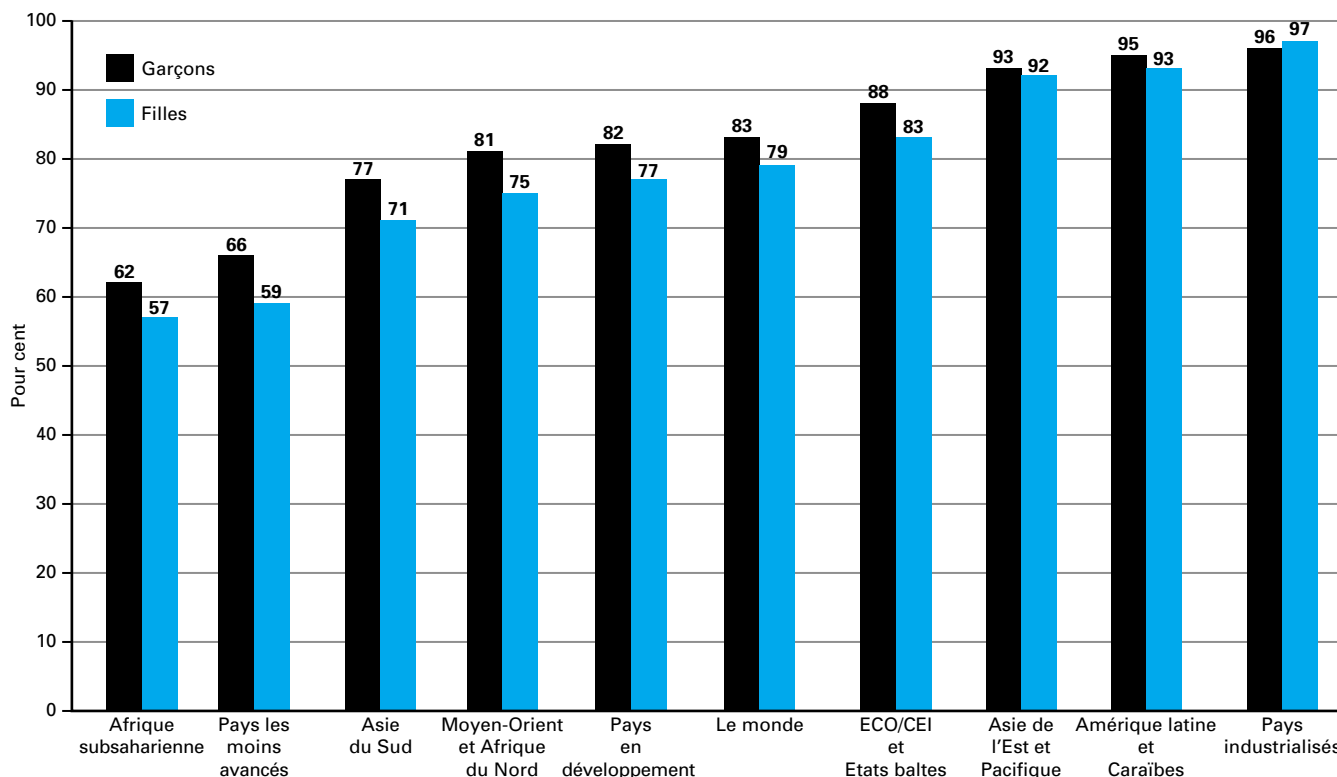
(Voir Chapitre 2, « Des filles instruites, une force sans équivalent à l'appui du développement », pages 17 à 27)

Thème n° 5 : les disparités entre les sexes à l'échelle mondiale

Certaines régions du monde sont bien parties pour parvenir d'ici à 2005 à l'Objectif de développement pour le Millénaire qui consiste à instaurer la parité des sexes en matière d'éducation, mais dans au moins trois régions, cet objectif ne sera pas atteint si l'on ne redouble pas d'efforts. (Voir figure)

(Voir Chapitre 3, « Filles exclues, pays distancés », pages 31 à 34)

TAUX NETS DE SCOLARISATION/FRÉQUENTATION DANS LE PRIMAIRE (1996-2002)



Source : UNICEF, 2003.

Thème n° 6 : la pauvreté

S'il est vrai que dans les milieux socio-économiques défavorisés, les garçons sont aussi souvent marginalisés que les filles en matière d'éducation, la pauvreté a de plus graves répercussions sur les filles, qui sont doublement menacées : du fait de leur appartenance au sexe féminin et du fait de leur pauvreté.

Et lorsque les filles ne vont pas à l'école, elles sont souvent « invisibles ». On ne les compte pas ou alors on sous-estime leur nombre. Il arrive même que des taux de scolarisation et de fréquentation relativement élevés masquent le nombre des filles qui cessent d'aller à l'école, en particulier dans les régions rurales. Le nombre de ces filles augmente.

Même lorsque leurs taux d'inscription et d'achèvement des études sont supérieurs à ceux des garçons, les filles peuvent ne pas dépasser l'enseignement primaire et secondaire, les femmes peuvent ne pas assumer de fonctions d'encadrement et les femmes qualifiées continuer trop souvent de gagner moins que les hommes. Les pays qui ont réalisé la parité des sexes se trouvent confrontés à un nouveau problème : trouver le moyen de développer les attentes qu'ont la famille et la société vis-à-vis des capacités des filles.

(Voir Chapitre 2, « Des filles instruites, une force sans équivalent à l'appui du développement », pages 26 et 27, et Chapitre 3, « Filles exclues, pays distancés », pages 34 à 37)

Thème n° 7 : un financement insuffisant

À quelques rares exceptions près, les pays industrialisés et les institutions financières internationales n'ont pas réalisé les investissements en matière d'éducation qui permettraient aux filles des pays en développement d'aller à l'école et d'achever leurs études. Les flux d'aide totaux à destination des pays en développement ont en fait diminué pendant les années 90 et le déclin du financement bilatéral de l'éducation a été encore plus spectaculaire. Un nouveau consensus en faveur de l'investissement dans l'éducation s'est dégagé lors de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en 2002, au cours de laquelle les gouvernements ont promis d'accroître leur aide en général et leur aide à l'éducation

de base en particulier. Les préoccupations actuelles de la communauté internationale en matière de sécurité pourraient conduire à revenir sur certaines annonces de contributions. Dans l'état actuel des choses, l'aide internationale constitue, de par son faible niveau, un aspect du problème au lieu d'être la solution, ce qu'elle devra pourtant devenir pour que tous les enfants puissent exercer leur droit à l'éducation.

(Voir Chapitre 4, « L'effet multiplicateur de l'éducation des filles », pages 37 à 41)

Thème n° 8 : des effets positifs dans de nombreux domaines

L'importance accordée par le passé aux programmes relevant d'un seul secteur a fait perdre de vue les retombées positives qu'a l'éducation des filles dans tous les secteurs du développement. Aujourd'hui, on comprend mieux pourquoi l'éducation des filles est la tâche la plus pressante qui s'impose à la communauté mondiale du développement.

- **Le meilleur départ dans la vie** – Si l'on donne à une femme les moyens d'être autonome, si elle est en bonne santé et instruite – ce qui est un bien en soi –, cela ne peut être que bénéfique pour le bien-être de ses enfants, car si elle est en mauvaise santé, affamée ou opprimée, on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle élève correctement ses enfants.
- **Préparation à la scolarité** – Les programmes préscolaires bénéficient tout particulièrement aux filles : ils établissent le rythme de la scolarité, dans des communautés où les filles sont plus souvent amenées à se charger de petits travaux ménagers et d'activités génératrices de revenu. La prise en charge des enfants au sein de la communauté peut aider les filles à se familiariser à l'idée d'une fréquentation régulière de l'école. Même le simple fait pour une fillette de passer quelques heures par jour avec un grand-parent peut aider à insérer la scolarité dans sa vie.
- **Lutter contre le VIH/SIDA** – Chaque année, on recense plus de 5 millions de nouvelles personnes infectées par le VIH/SIDA. Dans les pays les plus éprouvés, les acquis du développement humain obtenus au prix de nombreux efforts ont été rapidement anéantis. En

Afrique subsaharienne, il y aurait 11 millions d'enfants rendus orphelins par le SIDA. Ce sont souvent les premiers à devoir renoncer à leur scolarité. Les filles sont encore une fois plus pénalisées à cet égard car la responsabilité de soigner d'autres membres de leur famille malades leur est dévolue d'une manière disproportionnée.

En l'absence d'un vaccin contre le VIH/SIDA, l'éducation est le meilleur moyen de défense de la société contre la maladie. Le taux d'infection diminue à mesure que le niveau d'instruction augmente. Plus les jeunes sont instruits, plus ils sont à même de se protéger; et ceux qui vont à l'école se retrouvent moins souvent dans des situations à risque.

- **Créer un environnement protecteur** – Après la famille, l'éducation est le second cadre d'environnement protecteur des enfants. Une fille qui va à l'école court moins le risque de se retrouver employée hors de chez elle par des personnes qui l'exploitent, et elle est, en outre, davantage préservée de tâches domestiques qui peuvent s'avérer trop lourdes. Les filles qui savent lire et écrire et, en particulier, celles qui ont acquis des compétences pratiques essentielles, sont moins exposées aux formes extrêmes de la violence intrafamiliale, à l'exploitation sexuelle et à la traite.
- **Aider les filles dans les situations d'urgence** – Les filles sont tout particulièrement vulnérables dans une situation d'urgence ou en cas de catastrophe naturelle, et elles doivent bénéficier d'une protection particulière contre les agressions physiques, sexuelles et psychologiques. En partenariat avec des initiatives locales, l'UNICEF a fait œuvre de précurseur en instaurant en situation d'urgence des espaces adaptés aux enfants et tenant compte de la spécificité des sexes, qui permettent à tous les écoliers de poursuivre leurs cycles scolaires, aux jeunes mères d'avoir du temps à consacrer à leurs nourrissons et de recevoir les informations nécessaires, aux femmes de poursuivre leurs propres études, et aux jeunes de recevoir une formation de prestataires de services à l'intention des enfants.
- **Les avantages pour les communautés locales** – Les initiatives visant spécifiquement à accroître le taux de scolarisation des filles ont également des retombées

bénéfiques sur les familles et les communautés. Les programmes d'alimentation scolaire mis en place pour aider les filles à continuer d'aller à l'école peuvent aussi introduire de meilleures pratiques nutritionnelles au sein des familles. De même, la mise en place d'installations d'assainissement peut transformer la qualité de vie dans une communauté locale.

(Voir Chapitre 4, « L'effet multiplicateur de l'éducation des filles », pages 45 à 55)

Thème n° 9 : la disparité « en faveur des filles »

Bien qu'à l'échelle mondiale les disparités entre les sexes en matière d'éducation s'exercent manifestement au détriment des filles, il est important de constater que dans certaines régions – y compris une bonne partie du monde industrialisé – c'est le désintérêt des garçons pour l'école que l'on juge préoccupant. Dans un petit nombre de pays, on compte moins de garçons inscrits à l'école que de filles : la disparité est « en faveur des filles ».

Dans les pays industrialisés, les filles tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires que les garçons dans la plupart des matières. Tout comme le niveau scolaire insuffisant des filles dans les pays en développement, ce problème est indissociable de questions plus générales relatives aux rôles et pouvoirs respectifs des hommes et des femmes. La socialisation des filles à la maison les aide peut-être à mieux s'adapter au cadre de la salle de classe. Et si en Afrique subsaharienne les filles bénéficient de la présence de femmes enseignantes, dans les pays industrialisés et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, où les enseignantes sont largement majoritaires, les jeunes garçons pâtissent peut-être de l'absence de modèles positifs.

Les réformes entreprises pour sécuriser l'expérience scolaire, l'adapter aux besoins des filles et renforcer leurs moyens d'action bénéficieront également aux garçons. Tous les enfants profitent par exemple du développement des programmes intégrés en faveur du jeune enfant, de l'assouplissement des horaires scolaires, d'installations sanitaires adéquates, d'un enseignement soucieux de l'égalité entre les sexes et d'un environnement scolaire d'où la violence est absente. Des études

montrent que les garçons, en particulier ceux qui sont issus de groupes vulnérables ou marginalisés, bénéficient systématiquement des écoles adaptées aux enfants.

(Voir Chapitre 5, « Et les garçons ? », pages 59 à 67)

Thème n° 10 : investir en faveur de l'éducation des filles

L'éducation des filles est l'investissement idéal. Il valorise l'activité des autres secteurs du développement social, soulage d'autant le système de soins de santé, réduit la pauvreté et renforce les économies nationales.

Les éléments présentés dans *La situation des enfants dans le monde 2004* montrent que l'impératif de l'éducation des filles est un impératif pour le développement sous toutes ses formes :

- L'éducation, assurément; mais aussi...
- Les finances, secteur auquel on doit affecter des fonds pour rendre les écoles abordables;
- La santé, secteur dans lequel on doit assurer la prestation de services, un approvisionnement en eau et la fourniture d'installations d'assainissement de bonne qualité;
- L'emploi, secteur dans lequel on doit fixer des normes de protection pour les enfants qui travaillent;
- La justice, à qui il incombe d'assurer la sécurité dans les écoles;
- La planification, qui doit permettre aux communautés locales et aux parents de superviser la prestation des services dont leurs enfants ont besoin pour survivre et s'épanouir.

L'UNICEF demande à tous les dirigeants de tous les échelons de la société de prendre les mesures suivantes :

1. Faire de l'éducation des filles un volet essentiel de l'effort de développement, en protégeant les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme et les droits des filles.
2. Instaurer une culture nationale en faveur de l'éducation des filles, en lançant une vaste campagne d'instruction civique et en tenant les gouvernements pour responsables des progrès à réaliser.
3. Abolir les frais de scolarité quels qu'ils soient. Toutes les écoles primaires doivent être gratuites, universelles et obligatoires.
4. Ne pas cantonner la réflexion au secteur de l'éducation, en intégrant les politiques éducatives aux plans nationaux de réduction de la pauvreté et en mettant en œuvre à grande échelle les programmes qui donnent satisfaction.
5. Faire des écoles des centres de développement communautaire, en particulier pour les enfants vivant en période de conflit ou en situation d'urgence.
6. Intégrer les stratégies relatives aux investissements, politiques et institutions à celles relatives aux prestations de services et cadres conceptuels.
7. Augmenter le financement international en faveur de l'éducation, en affectant 10 pour cent de l'aide publique à l'éducation de base. Les pays industrialisés doivent allouer au moins 0,7 pour cent de leur produit national brut au titre de l'aide, et au moins 0,15 pour cent en faveur des pays les moins avancés.

(Voir Chapitre 6, « La meilleure chose à faire », pages 71 à 79)